

## **Certification ISO et insertion internationale Cas de l'Algérie**

**BELATRECH Mansour**

Etudiant chercheur en management stratégique  
Université de Mostaganem

**MOUAI Bahria**

Maître assistant A  
Université de Mostaganem

### **Introduction :**

La percée des pays asiatiques dans le commerce international inauguré par le Japon dans les années 1970, suivie de vagues successives de "dragons" et de "tigres", ont suscité beaucoup d'interrogations sur les liens entre le commerce et la croissance. Ces pays qui ont fortement accru leur part dans le commerce mondial font aussi partie d'un nombre limité de pays qui ont rattrapé, ou comblé en partie, leur retard par rapport au groupe très fermé de pays riches. Leur exemple montre que la nature et la dynamique de la spécialisation internationale d'un pays n'est pas neutre pour sa croissance. Dans cette étude, l'auteur analyse de manière approfondie l'insertion internationale de trois pays émergents dont la spécialisation manufacturière internationale présentaient une forte similitude il y a seulement une décennie: la Chine, la Turquie et l'Inde. Elle montre comment leurs modes d'insertion dans la division internationale du travail et leur mode d'acquisition de technologies par le commerce ont introduit une divergence sensible entre la Chine et les deux autres pays.<sup>1</sup>

Mais aussi, depuis sa crise d'endettement, le Maroc ne cesse d'affirmer sa volonté de s'insérer davantage dans l'économie mondiale. L'impératif d'insertion a été présenté successivement comme une condition nécessaire à la croissance économique et comme une réponse réaliste au défi de la mondialisation.

Cependant, une question fondamentale demeure à ce jour posée : vers quel type d'insertion internationale l'économie algérienne est-elle en train d'évoluer ?

### **1. La spécialisation pour les pays en développement :**

Par contre, le nouveau contexte international peut favoriser des spécialisations traditionnelles qui tirent leur avantage des dotations naturelles et dont la demande mondiale est croissante comme les produits de la mer, le tourisme et des créneaux au niveau de l'agriculture. Comme il peut également inciter au développement des activités peu respectueuses des normes environnementales. En effet, avec la pression de l'opinion publique dans les pays développés et les charges consécutives au respect des normes écologique, plusieurs entreprises seraient tentées par des délocalisations d'activités polluantes vers des pays en développement où le souci écologique pèse moins.

Pour les pays en développement une "bonne" spécialisation est ainsi un facteur d'accélération de la croissance. L'évolution des spécialisations des pays en développement dépend de la dynamique de la réallocation des ressources internes qui modifie progressivement leurs avantages comparatifs. Elle provient aussi des changements technologiques qui interviennent dans les industries au niveau mondial. Ainsi la théorie du cycle du produit (Vernon) montre comment la fonction de production d'un produit se modifie dans le temps, ce qui entraîne des changements dans la localisation géographique de sa fabrication. Le stade initial de la production d'un produit nouveau implique des dépenses de R&D importantes, le stade de maturité correspond à des dépenses en capital importantes, enfin le stade de standardisation du produit correspond essentiellement à des coûts en travail non qualifié. Ces changements dans la fonction de production au cours du cycle de vie du produit conduisent à des changements dans la localisation : le stade initial et le stade de maturité sont localisés dans les pays développés et les pays en développement en reprennent la production une fois le produit arrivé au stade de standardisation.

En se spécialisant dans les stades de production dans lesquels ils ont un avantage comparatif, les pays en développement peuvent accélérer la diversification de leurs exportations. Cette division verticale du travail implique une spécialisation en profondeur et des gains spécifiques. Elle se traduit au niveau du commerce international par le poids croissant des échanges de produits intermédiaires.<sup>2</sup>

## **2. La certification ISO – Avantages et impact :**

Pour les pays en développement, les Normes internationales sont une source importante de savoir-faire technologique. Elles leur permettent d'accéder aux connaissances dans des domaines où ils n'ont pas nécessairement les compétences et/ou les ressources requises.

Les normes ISO apportent une contribution positive au monde dans lequel nous vivons. Elles facilitent le commerce, favorisent le partage des connaissances et contribuent à la diffusion du progrès technologique et des bonnes pratiques de management et d'évaluation de la conformité.

Les normes ISO offrent des solutions et des avantages à la quasi-totalité des secteurs d'activité de l'économie – agriculture, bâtiment, ingénierie mécanique, fabrication, distribution, transports, soins de santé, technologies de l'information et de la communication, environnement, énergie, management de la qualité, évaluation de la conformité et services.<sup>3</sup>

En outre, les Normes internationales facilitent l'accès aux marchés mondiaux. En définissant les caractéristiques exigées des produits et services sur les marchés d'exportation, elles aident les pays en développement à participer sur une base équitable au commerce international.

La certification est un instrument utile qui, en démontrant que votre produit ou service répond aux attentes de vos clients, renforce votre crédibilité. Dans certains secteurs, elle est même une obligation légale ou contractuelle.

### **a. Les avantages des Normes internationales :**

Les Normes internationales sont l'épine dorsale de notre société, elles assurent la sécurité et la qualité des produits et des services, facilitent

le commerce international et contribuent à l'amélioration de l'environnement dans lequel nous vivons.

La conformité aux Normes internationales est un gage de confiance pour les consommateurs que les produits, les systèmes et les organismes sont sûrs, fiables et sans danger pour l'environnement.

De nombreuses études ont montré que les normes dynamisent les activités commerciales et l'économie. Au Royaume Uni, par exemple, les normes comptent pour USD 8,2 milliards dans la croissance annuelle du PIB, tandis qu'au Canada, le recours aux normes a injecté depuis 1981 plus USD 91 milliards dans l'économie du pays.

- Pour les entreprises :

Les Normes internationales fournissent des outils stratégiques et des orientations qui aident les entreprises à relever les défis les plus urgents dans le monde économique actuel. Elles garantissent l'efficacité optimale des activités commerciales, augmentent la productivité et facilitent l'accès à de nouveaux marchés.

Les normes ISO aident les entreprises à :

- ✓ réduire les coûts, grâce à des systèmes et processus mieux conçus
- ✓ accroître la satisfaction des clients, grâce à une amélioration de la sécurité, de la qualité et des processus
- ✓ accéder à de nouveaux marchés, en garantissant la compatibilité des produits et services
- ✓ réduire leur impact sur l'environnement.

Il a été démontré, par exemple, qu'ISO 9001 est un vecteur d'amélioration des ventes, de la satisfaction du client, de l'image de l'entreprise et des parts de marché (Manders 2014) et qu'ISO 14001 a un impact positif sur la performance environnementale (de Vries et al, 2010).

Les entreprises qui participent au processus d'élaboration des normes en tirent également avantage. Une étude de l'AFNOR, membre de l'ISO pour la France, évalue à + 20 % le surcroît de croissance annuelle du

chiffre d'affaires observé chez les entreprises parties prenantes de la normalisation.

- Pour les gouvernements :

Les normes ISO, qui s'appuient sur l'expertise et l'expérience internationales, sont donc une ressource vitale pour les gouvernements dans l'établissement des politiques publiques.

Le recours aux normes ISO pour appuyer les politiques publiques, permet aux gouvernements nationaux de bénéficier de nombreux avantages :

- ✓ Avis d'expert - En incorporant les normes ISO dans la réglementation nationale, les gouvernements bénéficient de l'avis d'experts sans avoir à faire directement appel à leurs services.
- ✓ Ouverture des marchés mondiaux - Les Normes internationales ISO sont adoptées par de nombreux gouvernements, qui, en les incorporant dans la réglementation nationale, contribuent à l'uniformisation des exigences applicables aux importations et d'exportations dans le monde entier, ce qui facilite la circulation des marchandises, et le déploiement des services et des technologies d'un pays à l'autre.

Les normes ISO favorisent l'élimination des obstacles au commerce mondial, car elles fournissent les bases techniques pour la mise en pratique d'accords de politique commerciale, au niveau régional ou international. 4

#### **b. Impact de la mise en œuvre des normes internationales :**

Des exemples chiffrés montrant l'intérêt de mettre en œuvre des normes ISO ou d'autres normes consensuelles d'application volontaire :

- Pour l'économie mondiale et diverses économies nationales ;
- Pour des entreprises dans différents secteurs ou différents pays.

#### **➤ Impact mondial :**

D'après les estimations de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et du Département américain du commerce, les normes et les activités associées d'évaluation de la conformité (pour vérifier que produits et services respectent certaines

normes) ont un impact sur 80 % du commerce mondial des marchandises.

➤ Impact national :

Les études macroéconomiques sur la contribution des normes à la croissance économique nationale montrent que :

- La normalisation contribue directement à la croissance de l'économie en France, à raison de 0,81 %, soit près de 25 % de la progression du PIB ;
- En Nouvelle-Zélande, les gains au niveau macro- économique tiennent à une production plus efficace (productivité du travail) et à une meilleure prise de décision (productivité du capital). Les normes sont un puissant levier économique, et une telle dynamique pourrait à long terme déboucher sur une progression de 1 %, soit NZD 2,4 milliards, du PIB du pays ;
- Au Canada, avec l'augmentation des normes mises en œuvre entre 1981 et 2004, la productivité du travail a progressé de 17 % et le taux de croissance de l'économie (PIB réel) de 9 %. Sans ces normes, le PIB réel aurait été inférieur de CDN 62 milliards
- En quarante ans (jusqu'à 2002), avec 1 % de normes australiennes en plus, la productivité économique du pays s'est élevée de 0,17 %. En outre, au même titre que les dépenses de recherche et développement, les normes participent à la constitution d'un capital de connaissances : en augmentant de 1 % ce capital, on peut améliorer la productivité de 0,12 % ;
- Les avantages économiques de la normalisation se situent à près de 1 % du PIB en Allemagne, où la contribution des normes à la croissance économique est bien plus importante que celle des brevets ou des licences. Les secteurs de l'industrie allemande tournés vers l'exportation se sont servis des normes pour ouvrir de nouveaux marchés et faciliter l'évolution technologique ;
- Au Royaume-Uni, les normes contribuent, chaque année, pour GBP 2,5 milliards à l'économie. En outre, elles comptent pour 13 % dans

l'augmentation de la productivité du travail. Il est reconnu que les normes sont des vecteurs d'innovation et d'évolution technologiques.

➤ Impact pour l'entreprise :

Les normes offrent des avantages tangibles et quantifiables aux entreprises. Une série d'études de cas inédites, réalisées par l'ISO et des organisations partenaires en s'appuyant sur l'expérience de 11 entreprises de divers secteurs dans 10 pays, montre que l'application des normes apporte des bénéfices économiques allant de 0,5 % à 4 % des recettes annuelles des ventes :

- En Thaïlande, les normes mises en œuvre par PTT Chemical Public Company lui ont permis d'économiser en 2010 USD 9,4 millions. L'entreprise a également pu renforcer la fiabilité de son site, diminuer le nombre de produits non conformes et réduire sa consommation d'énergie et d'éthylène. Elle a également constaté que les normes avaient contribué à 3 % de ses recettes des ventes de polyéthylène haute densité ;
- NTUC Fairprice, Singapour, une chaîne de super- marchés, a estimé à SGD 13,6 millions, le gain réalisé au cours des 10 dernières années grâce à la mise en œuvre de normes dans les fonctions approvisionnement, entrepôt/distribution et commerce de détail. En outre, l'entreprise a également évalué à SGD 7,8 millions l'économie dégagée par l'utilisation de plus de 300 000 palettes normalisées ;
- Au Vietnam, un fabricant d'équipements électriques, Electrical Devices Joint Stock Company No1 (VINA- KIP), a estimé que les normes avaient contribué à 20 % de son bénéfice avant intérêt et impôts et à 4 % de ses recettes de ventes ;
- Gerfor, une entreprise colombienne dans l'industrie des plastiques, a déclaré que 47 % de son chiffre d'affaires total provenait de contrats pour lesquels la conformité aux normes (en particulier ISO 9001) était exigée. De plus, grâce à l'adoption de procédures normalisées, la durée de l'inspection et de l'analyse de la résine PVC est passée de 4h à 15 minutes ;

- Dans le cas de Festo Brasil, fournisseur de technologies d'automatisation au Brésil, l'impact des normes sur le total de son bénéfice avant intérêt et impôts se chiffre à BRL 4,37 millions, ce qui représente près de 1,9 % du chiffre d'affaires ;
- Les normes ont contribué pour 30 % (USD 648 000) de la marge brute annuelle tirée de l'exportation d'asperges par DanPer Trujillo, un producteur de fruits et légumes au Pérou ;
- Lobatse Clay Works, fabriquant de briques au Botswana, annonce un impact positif de l'ordre de 4,96 % sur son bénéfice avant intérêt et impôts. Il a également estimé que les normes ont contribué pour 2,63 % de l'ensemble des recettes de ventes ;
- Le fabricant allemand d'appareillages de commutation électrique Siemens avance une progression des bénéfices avant intérêt et impôts cumulés de l'ordre de 1,1 % à 2,8 % ;
- La cimenterie Pretoria Portland Cement Company (PPC Cement), en Afrique du Sud, annonce un impact financier des normes de l'ordre de 2,5 % du total de ses recettes – grâce aux économies réalisées dans les fonctions recherche et développement, approvisionnement, production/opérations et ventes et marketing. D'après ses calculs, grâce à la mise en œuvre de normes au niveau du processus de ventes et de marketing, l'entreprise a également réduit de 12 % le temps nécessaire à la négociation des contrats ;
- Nanotron Technologies, entreprise allemande des technologies de l'information et de la communication, a réduit ses coûts de 14 % et augmenté ses recettes de ventes de 19 % grâce à des normes, ce qui représente près de 33 % de l'ensemble de ses recettes annuelles de ventes ;
- Les normes auraient apporté une contribution de l'ordre de 0,43 % du chiffre d'affaires pour un fabricant indonésien de béton manufacturé, PT Wijaya Karya (WIKI). 5

### **3. Démarches de l'Algérie pour une insertion internationale :**

Pour en bénéficier de tous ces avantages, l'Algérie a entamé plusieurs démarches dans ce sens. Citons plusieurs démarches :

- AFNOR et l'IANOR (Institut Algérien de Normalisation) ont signé une convention de coopération dans le domaine de la normalisation. Cette signature fait suite à un accord établi en 2013 entre les deux organismes pour le développement des activités normatives de l'Algérie.

Le 4 décembre, à l'occasion de la réunion annuelle de la COMEFA (Commission économique franco-algériennes) tenue sous le parrainage de Matignon, Olivier Peyrat, directeur général d'AFNOR et Ratiba Chibani, directrice générale de l'IANOR, ont signé une convention de coopération dans le domaine de la normalisation.

Cette convention a pour principaux objectifs, l'échange et le partage d'expérience sur les pratiques d'animation des systèmes algérien et français de normalisation. Les orientations définies portent notamment sur le fonctionnement du conseil national de normalisation, sur la participation des opérateurs économiques aux comités techniques nationaux, le développement de solutions de veille normatives, etc....

- Créé par le Décret exécutif n° 05-466 du 4 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 6 décembre 2005, l'organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. ALGERAC est placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et des Mines.

ALGERAC a pour mission principale l'accréditation de tout organisme d'évaluation de la conformité.

- ✓ Dans ce contexte, l'organisme algérien d'accréditation est chargé notamment :
- ✓ de la mise en place d'un dispositif national d'accréditation répondant aux normes nationales et internationales pertinentes ;
- ✓ de parachever l'infrastructure nationale de la qualité ;
- ✓ d'évaluer les qualifications et compétences des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) ;
- ✓ de délivrer les décisions d'accréditation ;
- ✓ de procéder au renouvellement, suspension et retrait des décisions d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité ;

- ✓ de conclure toutes conventions et accords en rapport avec ses programmes d'activités avec les organismes étrangers similaires et de contribuer aux efforts menant à des accords de reconnaissance mutuelle ;
- ✓ de représenter l'Algérie auprès des organismes internationaux et régionaux similaires ;
- ✓ d'éditer et diffuser des revues, brochures ou bulletins spécialisés relatifs à son objet.

ALGERAC a pour fonction l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité (OEC). Une seule norme, ISO17011 : 2004, qui précise les exigences pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'Organismes d'Evaluation de la Conformité (OEC). L'accréditation concerne les :

- ✓ Les laboratoires d'essais et d'étalonnages (ISO/CEI 17025).
- ✓ Les laboratoires de biologie médicale (ISO 15189).
- ✓ Les organismes d'inspection (ISO/CEI 17020).
- ✓ Les organismes de certification (ISO/CEI 17021).
- ✓ Les organismes de certification procédant à la certification de personnes (ISO/CEI 17024).
- ✓ Les organismes de certification procédant à la certification de produits, de procédés et services (ISO/CEI 17065).

Les conditions et critères d'accréditation de ces organismes d'évaluation, sont fondés sur les normes nationales et/ou internationales pertinentes.

- Selon un article diffusé sur El Watan du 13/05/2013 sous l'intitulé :  
Marché de la certification en Algérie : des enjeux majeurs, un intérêt mineur Economie

Chaque année, l'organisation internationale de normalisation (ISO) procède à une étude concernant les certifications de conformité à ses normes de systèmes de management délivrés dans chaque pays.

La certification aux normes relatives au management environnemental, à la gestion de l'énergie et au management de la qualité dans le secteur automobile, elle aussi, a connu une amélioration significative. Ce constat est

valable aussi pour l'Algérie. Selon les propos de Mme Ratiba Chibani, directrice générale de l'Institut algérien de la normalisation (Ianor), le marché algérien de la certification est passé du mono-référentiel ISO 9001 au multi-référentiel des systèmes de management intégrés (ISO 9001, ISO14001, OHSAS 18001, ISO 22000, ISO 13485,').«La certification système a connu une évolution depuis 1998 à ce jour. On est passé de 2 certificats en 1998 à plus de 1000 certificats en décembre 2011», déclare la première responsable de l'Ianor. Cependant, l'étude de l'ISO citée ci-dessus fait ressortir que, parmi les 1000 certificats recensés en Algérie, 66 d'entre eux concernent la norme ISO 14001 relative au système de management environnemental.

Pour sa part, Souad Ghernous, cadre dirigeant au niveau du groupe BCR, est revenue sur l'impact de la certification, faisant savoir que, dans le cas de son entreprise «la mise en place d'un système de management performant et sa certification a permis d'améliorer l'image de marque aux yeux des clients et a rendu possible la réalisation d'un auto contrôle sur les activités de l'entreprise, en particulier la production, ce qui nous permet de traiter les non-conformités à la source et de réduire les rebuts en vue d'une réduction des coûts et d'une amélioration continue du processus de production».

- Un millier d'entreprises certifiées - El Watan, 15 octobre 2009 -  
L'évaluation a été faite, hier, par le directeur général de l'Institut algérien de la normalisation (IANOR), Mohamed Chaieb Aïssaoui, qui s'exprimait à l'occasion d'une conférence de presse coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la normalisation. La certification de ces sociétés pour la qualité de leur gestion a été effectuée par des organismes internationaux a précisé M. Aïssaoui, qui soulignera que l'institut IANOR, actuellement membre des différentes organisations internationales de normalisation comme ISO, deviendra, dès le 1er trimestre 2010, le premier organisme algérien de certification. Selon lui, l'organisme qu'il dirige a amélioré en 2009 sa position au classement des comités membres de l'ISO en passant de la 104e place au Top 50. Présent à la conférence de presse, Belkacemi Djaballah, représentant le ministre de l'industrie et de la Promotion des investissements a affirmé que l'Etat a revu à la hausse son aide financière

à la certification en la portant de 50 à 80% de la rémunération exigée par les organisations internationales de normalisation, le reste étant pris en charge par l'entreprise candidate à la certification.

Le projet auquel l'Algérie a adhéré a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement dans la région MENA. « Depuis son lancement en 2011, le projet a porté ses fruits », a affirmé Halès indiquant qu'un pool de 14 experts nationaux a été formé dans ce cadre en plus de 17 organisations volontaristes-pilote, représentant des entreprises publiques et privées. Elles ont adhéré à la mise en œuvre des principes de la responsabilité sociétale selon la norme 26000. Parmi ces entreprises, on citera à titre d'exemple Cosider, Naftal, Granitex, Socothyd, Contrôle techniques des travaux publics (CTTP), NCA et SASACE, un fabricant de sachets.

Ces trois dernières entreprises ont été sélectionnées par ISO en vue de présenter à l'international leur résultat après avoir implanté la démarche de responsabilité sociétale au sein de leur organisation.

Elle est la première entreprise à investir dans le créneau. Située dans la zone industrielle d'Oued Smar à Alger, Catel Fibroptic est une entreprise algérienne spécialisée dans la production des câbles à fibre optique. Elle propose à ses clients une offre diversifiée de câbles à fibre optique monomodes et multimodes pour différentes applications et secteurs.

Elle est la première entreprise à avoir investi dans la production et le développement de la fibre optique, à travers la signature d'une joint-venture en 2005 avec le holding libanais Matelec Sal. La gamme des produits fabriqués par Catel est des plus variées, à savoir câbles de télécommunications, câbles de signalisation, câbles aériens, câbles résistants au feu, câbles d'instrumentation.

Il faut dire que Catel a développé une démarche volontariste sur le plan de la qualité en s'appropriant le système de management de la qualité et en s'engageant dans les procédures d'homologation et de certification par des tiers de ses produits. En 2003, l'entreprise a la certification à la norme ISO 9001 version 2000. Cette certification est reconduite en 2010, selon la norme ISO 9001, version 2008. À l'issue d'un audit de surveillance réalisé

en 2011, cette certification a été maintenue. En 2011, il y a eu la reconduction de la certification à la norme ISO 9001 version 2008 et l'engagement de l'entreprise dans la certification du SME 14001. Par ailleurs, Catel a mis en place une structure d'études et de développement qui œuvre pour l'amélioration des procédés de fabrication et la mise au point de solutions industrielles permettant la fourniture de produits performants conformes aux exigences internationales, adaptés aux avancées technologiques et intégrant les contraintes environnementales croissantes. L'entreprise emploie du personnel à 100% algérien et recourt à la dernière technologie pour ses machines.

La première usine de chaudronnerie inox a été mise en place en Tunisie avant d'investir peu de temps dans le Golfe, très précisément au Koweït.

Des milliers d'industriels seraient donc intéressés par les produits de Bifecta.

«Les produits Bifecta sont d'origine locale, nationale et algérienne», dira Lamine Kaouache invitant les «industriels à faire confiance aux produits Bifecta, qui n'ont rien à envier aux produits aux normes européennes», a affirmé Lamine Kaouache. «Aujourd'hui, nous exportons à partir de la Tunisie, nous avons aussi la possibilité d'exporter à partir de l'Algérie», dira Lamine Kaouache précisant que «nous n'avons aucun complexe à dire que les produits Bifecta Algérie ont tous la possibilité d'être exportés».

L'export, c'est aussi un autre challenge. «Avec notre personnel formé et homologué, nous pouvons certainement offrir nos cuves algériennes en Espagne», a indiqué Lamine Kaouache, expliquant qu'«il n'y a aucune raison pour que les produits Bifecta Algérie ne touchent pas l'Europe».

La pépinière d'entreprises incubatrices d'Oum El Bouaghi, implantée à Aïn Beida, a abrité, jeudi dernier, une journée d'étude sur l'importance de la mise à niveau des entreprises et l'accompagnement à la certification ISO.

Elle avait pour thème principal, la sensibilisation de la petite et moyenne entreprise afin de bénéficier du programme de la mise à niveau avec certification ISO ainsi que la formation du personnel des entreprises, a indiqué le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie, N. Hamel, en marge de l'ouverture de cette rencontre.

De son côté, le directeur de la pépinière d'entreprises, T. Gueriche, a souligné que depuis 2010, seulement 1.700 entreprises sur les 20.000 projetées par l'Etat ont bénéficié du programme de mise à niveau. Etant donné que ce nombre est faible, notre objectif est d'essayer d'informer et de sensibiliser les entreprises existantes au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi pour qu'elles puissent bénéficier des avantages et aides financières de la part l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) qui est chargée de ce programme.

Une alliance qui a permis l'entame de la production de deux modèles, le B1 et le B2, dans les unités industrielles de cette entreprise, à Oued Chebel, Birtouta (Alger). Des produits fabriqués pour d'abord s'«enraciner» sur le marché, mais qui ont, selon les responsables de BC, connu un franc succès, réalisé grâce à l'apport de l'expertise technologique de Hisense. Tout cela est fait avec une parfaite maîtrise technologique et technique des équipes de Hisense pour offrir des produit finaux de qualité, certifiés ISO 9000, ISO 14000 et ISO 18000. C'est là le gage d'une véritable émulation technologique qui permettra à Bomare de s'imposer comme une locomotive sur le marché local.

Des ingénieurs de Bomare ont été d'ailleurs formés dans les unités de Hisense pour une meilleure maîtrise technologique, pour fabriquer localement ses produits.

Ainsi, grâce à l'expertise de Hisense, Bomare compte s'imposer sur le marché avec un produit de qualité irréprochable, malgré la concurrence dans le domaine.

### **Conclusion :**

En conclusion, le type d'insertion internationale vers lequel s'achemine l'économie algérienne qui est dirigée par la certification de ces produits, n'a cessé d'inciter les entreprises a entamé cette démarche de certification pour s'imposer sur l'international et faire face à la concurrence des produits étrangers dans le marché mondial.

Pour cela, une bonne démarche contrôlée va sans doute alléger les contraintes internationales pour mieux développer la qualité des produits et services algériens et faire face au défi des hydrocarbures.

---

<sup>1</sup> Françoise Lemoine et Deniz Ünal-Kesenci, *Insertion internationale et transfert de technologies : les cas comparés de la Turquie, de l'Inde et de la Chine*, Revue Région et Développement n° 17-2003, p14.

<sup>2</sup> Françoise Lemoine et Deniz Ünal-Kesenci, *op.cit.*, p15-16.

<sup>3</sup> ISO, *Normes ISO - quel bénéfice net ?*, 2012, p2.

<sup>4</sup> [www.ISO.org](http://www.ISO.org)

<sup>5</sup> ISO, *op.cit.*, 2012, p4-10.